



Premier évènement de la série
« Élections américaines de mi-mandat : en route pour 2016 »

L'AMÉRIQUE DANS TOUS SES ÉTATS

Montréal, 14 Octobre 2014

Organisé par l'Observatoire sur les États-Unis
de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques
de l'Université du Québec à Montréal



CONSULAT GÉNÉRAL DES ÉTATS-UNIS
Montréal, Canada

*Relations
internationales
et Francophonie*

Québec 

MOT DE BIENVENUE : COMPRENDRE LES ÉLECTIONS DE MI-MANDAT

Frédéric Gagnon, Titulaire, Chaire de recherche Fulbright Canada, Institute on Quebec Studies – SUNY Plattsburgh ; Professeur régulier, Département de science politique, Université de Québec à Montréal ; Directeur de l'Observatoire sur les États-Unis, Chaire Raoul-Dandurand.

Le professeur Gagnon entame son allocution en expliquant les raisons qui ont motivé la tenue de cet événement concernant les élections de mi-mandat 2014 aux États-Unis. Celles-ci soulèvent un grand nombre d'enjeux. Tout d'abord, elles pourraient déterminer une partie de l'héritage politique de la présidence Obama, car le résultat des élections au Sénat sera décisif pour orienter les priorités du président. Depuis les élections de mi-mandat de 2010, la présidence de Barack Obama est devenue de plus en plus difficile du point de vue de la gouvernance, car l'opposition à la Chambre des Représentants à majorité républicaine est particulièrement vive. Deux questions majeures s'imposent pour les intervenants de cette conférence : celle de l'impact de ces élections sur la suite de la présidence Obama, et celle de la signification de ces élections pour les citoyens au Québec. Le professeur Gagnon prend ainsi l'exemple de la 21^{ème} circonscription de New York sur laquelle il travaille actuellement dans le cadre de ses recherches à SUNY Plattsburgh, mais aussi le cas du New Hampshire. Il a découvert lors de ses entretiens que le Québec est un enjeu dans le cadre des élections du mi-mandat dans ces États, en particulier vis-à-vis de la catastrophe de Lac Mégantic, ou encore les questions énergétiques avec l'initiative Northern Pass pour l'exportation d'électricité en Nouvelle-Angleterre. Ainsi, le premier ministre Philippe Couillard a expliqué récemment que les élections de mi-mandat seraient aussi déterminantes pour les futures relations et partenariats avec les États-Unis. Frédéric Gagnon remercie enfin le Consulat des États-Unis à Montréal pour son soutien aux activités de l'Observatoire des États-Unis de la Chaire Raoul Dandurand, ainsi que le Ministère des Relations Internationales du Québec.

PREMIÈRE PRÉSENTATION

- *Red, Blue or Purple : quel portrait de la société américaine aujourd'hui ?*

Graham Dodds, professeur de science politique, Université Concordia, et membre de l'Observatoire sur les États-Unis.

Cette présentation vise à proposer des clés de compréhension sur le fonctionnement des mécanismes électoraux de la politique américaine. Le professeur Dodds explique en premier lieu la composition et le fonctionnement électoral du Sénat et de la Chambre des Représentants au niveau fédéral. Au Sénat, il y a entre 8 et 9 courses compétitives. À la Chambre des Représentants, il y a relativement peu de courses compétitives à cause d'un certain nombre de facteurs, en particulier le phénomène du « gerrymandering », ou découpage partisan des circonscriptions électorales. Certains États devraient connaître un changement partisan au niveau des postes de gouverneur. En effet, des gains de quelques États devraient se réaliser pour les démocrates, par exemple en Pennsylvanie, et peut-être en Floride. Ceci est à relever car au niveau des États des politiques publiques d'ampleurs sont décidées, par exemple concernant la santé publique (dans l'application de la politique fédérale dite « Obamacare »), mais aussi sur la question de la légalisation des drogues douces. En effet, des référendums électoraux sont prévus cette année dans certains États sur cette dernière question. Enfin, un certain nombre de gouverneurs inscrivent cette élection dans le cadre d'un positionnement pour les élections présidentielles de 2016. Par exemple, le sort du gouverneur Walker dans le Wisconsin déterminera certainement si il sera un acteur important pour les primaires présidentielles républicaines.

Concernant la balance du pouvoir, il est clair que les résultats ne changeront que de manière relative la donne politique. Même si le Sénat devrait être à majorité républicaine en Janvier prochain, il est quasi impossible que ceux-ci obtiennent une majorité de 60 sièges dite « filibuster proof » permettant d'empêcher l'obstruction parlementaire adverse pour voter des lois. Les facteurs politiques classiques

pour une élection de mi-mandat sont connus. Tout d'abord, la participation électorale est plus faible que lors d'une année d'élection présidentielle, ce qui a beaucoup de conséquences sur la composition sociodémographique des votants. Le parti du président en place en règle générale perd des sièges au Congrès lors d'une élection de mi-mandat. Les sortants perdent leurs sièges relativement rarement. Cette année, il y a néanmoins des facteurs inattendus qui sont à relever. En premier lieu, les candidats indépendants ont un rôle clé dans certaines courses sénatoriales (Kansas, Dakota du Sud), mais aussi les candidats libertariens dans beaucoup de compétitions à travers le pays. Il y a aussi une très forte probabilité de second tour ou « run off » en Louisiane et Géorgie pour les élections sénatoriales. Les contributions financières ont un poids de plus en plus important, notamment celles de sources non-communiquées telles que les organisations politiques de type « social welfare groups » dénommées 501(c)(4) par l'Internal Revenue Service (IRS). Le phénomène du « dark money » est en effet de plus en plus cité par les observateurs politiques. On peut aussi relever que dernièrement l'utilisation des statistiques et le marketing politique des partis sont de plus en plus perfectionnés, en particulier pour augmenter la participation électorale. Les prédictions du professeur Dodds sont les suivantes : au Sénat, une majorité de 51 républicains, à la Chambre une majorité de 238 républicains, et enfin il prévoit que le Parti Républicain aura 27 sièges de gouverneur, tandis que les démocrates en auront 23. L'impact de ces élections n'est pas négligeable : il y a aura probablement de nouvelles nominations à la Cour Suprême qui sont confirmés obligatoirement par le Sénat, ainsi que des nominations de juges fédéraux là aussi confirmées par cette institution. Ces élections pourraient aussi orienter les élections présidentielles de 2016.

DEUXIÈME PRÉSENTATION

- *Les élections de 2014 sont-elles sans importance ? Deux perspectives remettant en cause la croyance populaire.*

Rafael Jacob, doctorant en science politique, Université Temple, Pennsylvanie, et membre de l'Observatoire sur les États-Unis.

La lecture consistant à observer une paralysie complète de l'État fédéral en particulier au Congrès est un argument à relativiser selon Rafael Jacob. Certes, il y a une baisse significative du nombre de lois votées depuis le changement de majorité à la Chambre des Représentants depuis 2010. Mais en réalité, beaucoup de projets de loi ont été votés à la Chambre des Représentants à majorité républicaine, mais ceux-ci n'ont jamais été votés ou ont été rejetés ensuite au Sénat à majorité démocrate. Un changement de majorité au Sénat pourrait « obliger » les Républicains à gouverner. Il faut en effet rappeler que Barack Obama a très peu utilisé jusqu'ici son droit de véto sur les lois votées au Congrès. Il reste donc à savoir si il l'utiliserait face à un Congrès à majorité républicaine à la Chambre et au Sénat. Il est très probable qu'il en face une utilisation importante mais peut être pas systématiquement. Il y aura ainsi des domaines dans lesquels la Maison Blanche et le Congrès pourraient négocier des accords. Il y un certain nombre de projets de loi majeurs que souhaiteraient voter les républicains, en particulier une réforme du régime d'imposition, mais aussi permettre le lancement du projet « Keystone Pipeline ».

Il est aussi important de souligner un phénomène politique important au niveau des États, celui de l'alignement du contrôle législatif et exécutif des partis politiques. En effet, 37 États sont contrôlés par un seul parti politique à la fois au niveau législatif et au poste de gouverneur, parfois avec une super-majorité législative qui permet au parti en place de mettre en place des réformes cruciales. C'est notamment le cas de la réforme des politiques de Santé dans le Vermont, mais aussi le droit du travail et les règles syndicales dans le Wisconsin avec le gouverneur Walker. Cet alignement politique partisan au niveau local pourrait à terme produire d'importants changements pour les politiques publiques américaines.

TROISIÈME PRÉSENTATION

- ***La polarisation partisane et idéologique au Congrès, un obstacle incontournable ?***

Christophe Cloutier, doctorant en science politique à l'Université du Québec à Montréal, et chercheur en résidence à Observatoire sur les États-Unis.

Il est clairement observable que le Congrès des États-Unis est actuellement ce que l'on pourrait appeler la « branche brisée » du système politique fédéral américain. En premier lieu, le Congrès est bien l'institution la plus impopulaire de l'État fédérale, à des niveaux jamais atteints dans l'histoire depuis que des sondages sont produits dans ce domaine. Il est important de comprendre les origines de cette polarisation. Il existe depuis le tournant des droits civiques dans les années 60 une plus grande cohérence idéologique interne au sein des partis politiques. Cet épisode politique majeur a mis fin à la division quasi « schizophrénique » du parti démocrate, entre progressistes du nord et ségrégationnistes du sud. Dans le cadre de la « southern strategy » de Richard Nixon, les corpus idéologiques des deux partis politiques majeurs ont été redéfinis, et dans une certaine mesure clarifiés.

En second lieu, il est nécessaire d'observer la quasi disparition des élus modérés au Congrès, qu'ils soient des « blue dogs » dans des États à dominance républicaine ou des républicains centristes dans les États à dominance démocrate. Le rôle du leadership et l'importance des consignes de vote, dont témoigne la série télévisée *House of Cards*, sont aussi des facteurs déterminants pour comprendre cette polarisation politique. En effet, soutenir les consignes de vote du leadership des partis pour pouvoir progresser dans la hiérarchie du congrès est essentiel, en particulier pour obtenir une présidence de commission, un poste de « Whip », etc. Enfin, il est important de souligner que l'environnement électoral est de plus en plus compétitif.

Les conséquences de cette polarisation politique sont nombreuses. Le dysfonctionnement institutionnel, l'inefficacité législative, le cynisme des élus ainsi que le désintérêt et la perte de confiance des citoyens en sont les manifestations les plus importantes. C'est ainsi que le 113^{ème} Congrès des États-Unis est appelé le « do-nothing » Congress. Les sondages d'opinion reflètent ainsi cette perte de confiance des citoyens dans cette branche du gouvernement, mais aussi la faible participation électorale. Est-ce un obstacle incontournable, indépassable ? Il y a des pistes de solutions. En particulier, réformer les pratiques de « gerrymandering » ou redécoupage partisan des circonscriptions électorales. Mais aussi revaloriser au sein du Congrès le travail bipartisan sur des sujets pouvant amener à un certain consensus. C'est le cas par exemple de la réforme de la justice pénale des sénateurs Booker du New Jersey et Paul du Kentucky. Il reste à savoir si ces initiatives sont des tendances profondes ou un habillage politique pour des élus intéressés par une course aux élections présidentielles.

QUATRIÈME PRÉSENTATION

- ***Entre politique de la peur et lobbying : la question des armes à feu aux États-Unis.***

Francis Langlois, professeur d'histoire, Cégep de Trois-Rivières, et membre de l'Observatoire sur les États-Unis.

Les politiques publiques sur la réglementation des armes à feu aux États-Unis sont un sujet particulièrement clivant. Des drames récents dans le Colorado et dans le Connecticut ont soulevé beaucoup de questions dans l'opinion américaine. La tentative de réforme du contrôle des armes à feu de Barack Obama, malgré sa dimension très réduite, a échoué du fait de la sensibilité politique du sujet mais aussi à cause de l'organisation particulièrement efficace des groupes de pression pro-armes à feu. La National Rifle Association (NRA) est bien sûr un acteur déterminant. Cette organisation s'est radicalisée suite à deux événements dans les années 90 : la promulgation de lois pendant l'ère Clinton en 1993 et 1994 pour réglementer l'accès aux armes à feu ; mais aussi le « coup d'État » au sein de la NRA, à l'instigation de Wayne Lapierre. Il a en effet largement réformé cette organisation pour qu'elle soit

beaucoup plus agressive vis-à-vis du processus politique, en particulier législatif, pour influencer les politiques publiques dans ce domaine. La NRA est alliée à une très influente firme de relations publiques : Ackerman McQueen. Elle est très impliquée dans les campagnes de publicitaires que produit la NRA pour « défendre » le second amendement de la constitution. Néanmoins, l'efficacité et les effets de ces campagnes sur les choix électoraux des citoyens restent relatifs. Des enquêtes récentes ont démontré que cette influence ne fonctionne pas de manière mécanique. La branche « affaires législatives » de la NRA a connu une progression fulgurante depuis la fin des années 90. En effet, celle-ci propose des projets de lois « clés en main » aux élus proches idéologiquement de cette organisation, que se soit au niveau fédéral ou au niveau local. Surtout, elle cherche à déstabiliser les élus qui votent pour une réglementation plus importante des armes à feu, notamment à travers des campagnes médiatiques visant ces acteurs. Cette organisation utilise donc une palette diversifiée de pratiques de lobbying pour influencer les politiques publiques dans ce domaine.

CINQUIÈME PRÉSENTATION

- ***Quelles sont les conséquences attendues de ces élections pour le Québec et le Canada ?***

Donald Cuccioletta, chargé de cours, Université du Québec en Outaouais, et membre de l'Observatoire sur les États-Unis.

Le professeur Cuccioletta souligne en premier lieu que les dernières élections ont soulevé des débats profonds sur les choix de société et les questions idéologiques aux États-Unis. Les élections de mi-mandat de 2014 s'inscrivent dans cette dynamique. En effet, les États-Unis depuis la crise financière de 2008 sont clairement à un tournant idéologique sur l'orientation des politiques publiques dans plusieurs domaines. La réforme du secteur financier (Wall Street), les politiques de santé (« Obamacare » et Medicare), mais aussi l'assurance vieillesse (Social Security), sont au cœur de ces débats idéologiques entre républicains et démocrates.

Une victoire républicaine est très probable au Sénat, il est donc aussi important de s'interroger sur les conséquences de ce changement dans la balance du pouvoir pour le Canada. Les politiques énergétiques avec le projet « Keystone Pipeline » pourraient connaître d'importantes évolutions car les républicains, contrairement aux démocrates, sont très enclins à faire avancer ce projet. Les politiques de changement climatique pourraient de plus en plus s'aligner avec la position actuelle du gouvernement Harper sur ces questions. La question du transport de l'eau, un enjeu crucial pour les États-Unis, pourrait amener à de nouveaux partenariats pour l'exportation vers ce pays des très importantes réserves canadiennes. Sur les politiques concernant l'Arctique, mais aussi la « guerre » contre l'État Islamique, là encore un Congrès à majorité républicaine pourrait voir le gouvernement conservateur canadien comme un allié idéologique très important. Enfin, il est nécessaire aussi de rappeler que l'intégration entre les deux pays sur les questions d'immigration est de plus en plus importante. Ceci pourrait donc amener à des évolutions sur ces questions au Canada. Concernant les conséquences pour la province du Québec, pour Daniel Cuccioletta il est très clair que des politiques d'austérité budgétaire aux États-Unis pourraient avoir d'importantes conséquences pour l'économie québécoise. Le Plan Nord pourrait aussi connaître des évolutions, tout comme les exportations énergétiques (Gaz de Schiste, Hydro-Électricité). Globalement, pour le professeur les politiques néo-libérales prônées par les républicains pourraient amener ceux-ci à chercher des alliés au sein du gouvernement fédéral et de la province du Québec.

SIXIÈME PRÉSENTATION

- ***Quelle place pour la politique étrangère dans l'héritage de Barack Obama ?***

Julien Tourreille, doctorant en science politique à l'Université du Québec à Montréal et directeur adjoint de l'Observatoire sur les États-Unis.

Il est important de souligner que la politique étrangère n'était pas au départ un enjeu direct de ces élections de mi-mandat. Néanmoins, les questions de politiques étrangères actuelles aux États-Unis participent à la popularité ou non du président Barack Obama. Il semble clair que cette popularité s'érode concernant la politique étrangère. Différents éléments fragilisent l'héritage du président. Tout d'abord les relations entre les États-Unis et la Russie. Après avoir tenté de proposer un nouveau cours à ces relations à travers l'initiative du « Reset » au début de son premier mandat, il est clair que les développements actuels démontrent que ces relations se sont dégradées sous la présidence Obama. Les relations entre le président américain et Vladimir Poutine ont été dès le départ tendues. Lorsque Dimitri Medvedev était président de la Fédération de Russie tandis que Vladimir Poutine était premier ministre, Barack Obama a refusé de rencontrer ce dernier, pourtant toujours l'acteur politique essentiel en Russie. L'attitude critique de l'administration américaine vis-à-vis de la question des Droits de l'Homme en Russie a encore élevé les tensions. Le retour de Vladimir Poutine à la présidence de la Fédération de Russie n'a pas changé la donne. Le cas de Edward Snowden, réfugié dans ce pays, est aussi un contentieux très important entre les deux pays.

Il y a plusieurs dérives préoccupantes dans les relations diplomatiques entre les États-Unis et la Russie. Tout d'abord, il est observable que la rhétorique est de plus en plus véhémente entre les deux pays. La crise Syrienne puis Ukrainienne ont probablement amené à une élévation des tensions jamais vue depuis la fin de la guerre froide. Il est nécessaire aussi de souligner que la dextérité diplomatique russe vis-à-vis des diplomates américains. De plus, la concentration du pouvoir au sein du conseil de sécurité de la Maison Blanche semble être un facteur négatif. Globalement, il faut enfin souligner que au sein de l'appareil politique américain et dans les médias, les enjeux diplomatiques vis-à-vis de la Russie sont clairement caricaturés. L'État et la société russe sont en effet souvent mal appréciés par les observateurs américains, qui n'ont pas intégrés les évolutions du pays depuis les années 90 et l'impact de la présidence Poutine.

SEPTIÈME PRÉSENTATION

- *Les médias comme transmetteurs ou comme acteurs politiques ?*

Karine Prémont, professeure de science politique, Université de Sherbrooke, et membre de l'Observatoire sur les États-Unis.

La couverture médiatique du Congrès est relativement peu analysée en science politique, ce qui rend difficile une analyse rigoureuse de cette question. Il est nécessaire de distinguer la couverture nationale de la couverture locale. Les médias nationaux et les médias locaux fort logiquement couvrent très différemment ces élections de mi-mandat. La couverture nationale a plusieurs caractéristiques principales. L'exposition des questions liées aux élections à la Chambre des Représentants est relativement faible, en particulier du fait que il y a une très forte diversité, de nombreux particularismes politiques qui rendent difficiles de discuter des élections au niveau national. Il y a relativement peu de « turn over », c'est à dire que relativement peu de représentants sont dans une position difficile pour être réélus. Ceci peut être notamment mis en lien avec le redécoupage partisan des circonscriptions électorales ou « gerrymandering ». De plus, du fait notamment de la stratégie démocrate, les candidats au Congrès discutent beaucoup d'enjeux locaux. Les élections sénatoriales et pour les postes de gouverneurs sont beaucoup plus couvertes par les médias nationaux, notamment du fait qu'il y a moins de candidats, mais aussi parce que la majorité au Sénat est clairement en jeu.

La couverture locale est importante dans la mesure où un certain nombre de candidats, grâce aux contributions financières pour leurs campagnes, bénéficient d'une très grande présence dans les médias locaux. Les publicités politiques de 30 secondes en sont un bon exemple. Les dépenses dans ce domaine pour une élection de mi-mandat établiront à n'en pas douter un record historique cette année. Il est aussi très important pour un élu ou un candidat d'être présent dans la communauté. Ceci garantit une présence médiatique dans les journaux télévisés et les hebdomadaires locaux. Enfin, la couverture média à travers les réseaux sociaux devient de plus en plus populaire chez les élus du Congrès. Seulement

quelques dizaines d'entre eux n'ont pas de page Facebook dans les deux chambres. Tous les sénateurs possèdent un compte Twitter. Plusieurs statistiques intéressantes permettent de proposer des liens entre les succès électoraux et la présence dans les médias sociaux, même si l'avancement des connaissances dans ce domaine est encore extrêmement relatif. Ainsi, par exemple, 81 % des candidats qui avaient plus d'amis Facebook que leurs adversaires ont gagné aux élections sénatoriales de 2012. Ce que l'on peut retenir sur la question des médias dans ces élections de mi-mandat c'est que ceux-ci sont plus des transmetteurs que des acteurs, contrairement au cas des élections présidentielles.

CONCLUSION ET REMERCIEMENTS

Frédéric Gagnon, Titulaire, Chaire de recherche Fulbright Canada, Institute on Quebec Studies – SUNY Plattsburgh ; Professeur régulier, Département de science politique, Université de Québec à Montréal ; Directeur de l'Observatoire sur les États-Unis, Chaire Raoul-Dandurand.

   www.dandurand.uqam.ca